

DÉPARTEMENT de la GIRONDE
ARRONDISSEMENT de BORDEAUX
Commune de LORMONT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du VENDREDI 5 OCTOBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le vendredi cinq octobre à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de la Commune LORMONT, convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU.

Présent(e)s : Jean **TOUZEAU**, Josette **BELLOQ**, Philippe **QUERTINMONT**, Yasmina **BOULTAM**, Marielle **DESCOUBES SIBRAC**, Bernard **RIVAILLÉ**, Claude **DAMBRINE**, Tayeb **BARAS**, Pierrette **DUPART**, Stéphane **PERES DIT PEREY**, Michèle **FAORO**, Jean-Claude **FEUGAS**, Cyrille **PEYPOUDAT**, Grégoric **FAUCON**, Brétislav **PAVLATA**, Maria Del Pilar **RAMIREZ**, Jean-Louis **COUTURIER**, Danielle **JOUS**, Vincent **COSTE**, Maférima **DIAGNE**, Jean-Pierre **BACHÈRE**, Jean-Baptiste **DEFRANCE**, Marc **SALLOT**, Richard **UNREIN**.

Absent(e)s excusé(e)s ayant donné procuration :

Marc **GALET** (procuration Bernard **RIVAILLÉ**), Jannick **MORA** (procuration Michèle **FAORO**), Mireille **KERBAOL** (procuration Yasmina **BOULTAM**), Salim **KOÇ** (procuration Claude **DAMBRINE**), Suna **ERDOGAN** (procuration Tayeb **BARAS**), Alexandre **CHADILI** (procuration Philippe **QUERTINMONT**), Loubna **EDNO-BOUFAR** (procuration Jean-Claude **FEUGAS**).

Absent(e)s excusé(e)s :

Aziz **S'KALLI BOUAZIZA**, Myriam **LECHARLIER**, Mónica **CASANOVA**.

Absent :

Frédéric **BERGMAN**.

Conseillers en exercice : 35

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 31

N° 2018/05.10/08

PROJETS LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL (PLDS) :
PLAN DE FINANCEMENT - APPROBATION

Monsieur Jean-Claude FEUGAS est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Bernard RIVAILLÉ, Adjoint délégué au développement social des quartiers, explique aux membres de l'assemblée délibérante que :

Dans le cadre du soutien du Département de la Gironde aux Projets Locaux de Développement Social, la Ville de Lormont sollicite une subvention pour 2018.

En effet, la Ville mène un certain nombre d'actions sur son territoire et en particulier dans les trois quartiers prioritaires dans lesquels les habitants sont en situation de vulnérabilité sociale ou en risque d'exclusion.

Quatre projets d'actions sont proposés au soutien du Département dans le cadre du PLDS :

OPÉRATEURS	INTITULES DES ACTIONS PLDS	COÛT TOTAL DE L'ACTION 2018	PLDS MONTANT 2018 SOLLICITE	PARTICIPATION VILLE DE LORMONT	AUTRES
Commune de Lormont (Développement Social des Quartiers)	Médiation jeux espaces publics sensibles	9.526 €	4.700 €	4.826 €	
Commune de Lormont (Pôle Citoyenneté)	Semaine de la citoyenneté	18.300 €	3.000 €	12.300 €	3.000 €
Commune de Lormont (Réussite éducative)	Communication et diversité : séances d'interprétariat en direction des écoles et des structures éducatives	3.400 €	2.000 €	1.400 €	
Commune de Lormont (DEJS)	Projet parentalité	10.700 €	5.350 €	5.350 €	
TOTAL		41.926 €	15.050 €	23.876 €	3.000 €

Avis favorable de la Commission Ville sereine du 11 septembre 2018.

Ceci étant exposé, il est donc demandé à l'assemblée délibérante d'adopter les termes de la délibération suivante :

La Ville de Lormont,

Vu l'article L 2121-29 du Code des Collectivités Territoriales ;

Vu la convention territoriale de Lormont déclinaison du contrat de Ville Métropolitain et notamment le chapitre visant à renforcer la cohésion sociale sur les territoires prioritaires de la politique de la ville.

Entendu le rapport de présentation,

Considérant la nécessité de soutenir les actions en faveur des populations dans les quartiers prioritaires ;

DÉCIDE

Article 1 :

d'approuver les actions déposées auprès du Conseil Départemental de la Gironde,

Article 2 :

d'approuver la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Gironde,

Article 3 :

d'approuver le plan de financement ci-dessus lié à chaque action.

VOTE :

POUR :

- 24 - Groupe des Élu(e)s Socialistes et Personnalités de Progrès,
- 3 - Groupe des Élu(e)s Communistes et Républicains,
- 1 - Groupe Europe Écologie Les Verts,
- 1 - Groupe Lormont Avenir.

ABSTENTIONS :

- 2 - Groupe Choisir Lormont.

Le Maire, Jean TOUZEAU :

* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;

* informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

FAIT A LORMONT, le 8 octobre 2018

pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

**Le Maire,
Jean TOUZEAU**